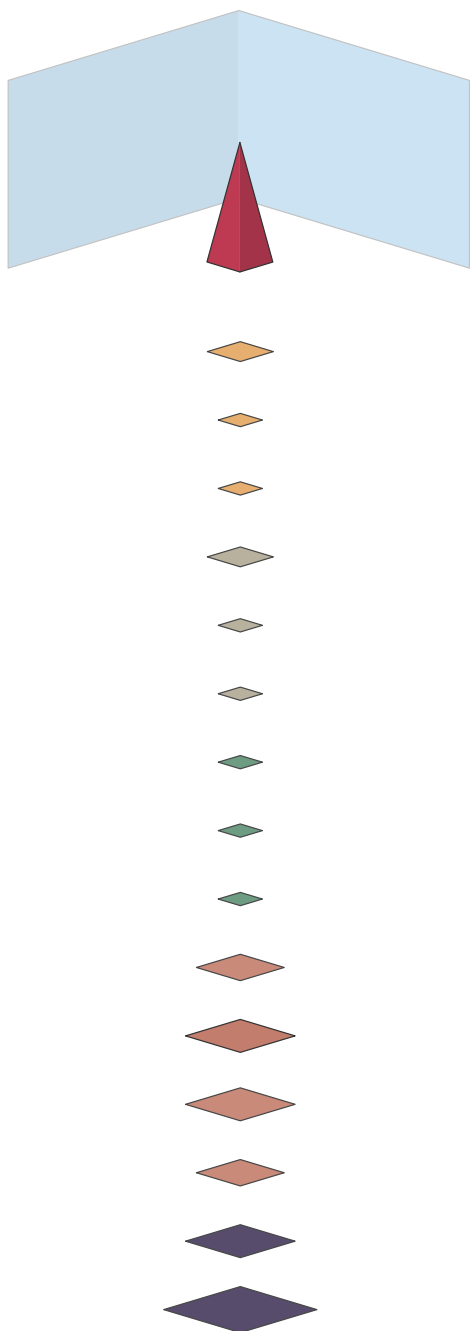
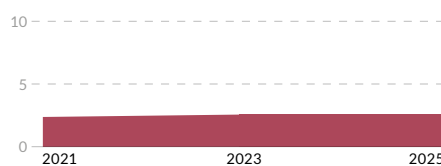


 **MONACO**



 **2.58**_{0.00}
SCORE DE CRIMINALITÉ

184^e sur 193 pays ↗1
43^e sur 44 pays européens -
8^e sur 8 pays d'Europe du Sud -



 **MARCHÉS CRIMINELS** **1.67** _{0.00}

TRAITE DES PERSONNES	1.50	↘0.50
TRAFIC D' ÊTRES HUMAINS	1.00	0.00
RACKET D' EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	1.00	0.00
TRAFIC D' ARMES	1.50	0.00
COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	1.00	0.00
COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE	1.00	0.00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	1.00	0.00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	1.00	0.00
CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUELABLES	1.00	↘0.50
COMMERCE D' HÉROÏNE	2.00	0.00
COMMERCE DE COCAÏNE	2.50	↗0.50
COMMERCE DE CANNABIS	2.50	0.00
COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	2.00	0.00
CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE	2.50	↘0.50
CRIMINALITÉ FINANCIÈRE	3.50	↗1.00

 **ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ** **3.50** _{0.00}

GROUPES DE TYPE MAFIEUX	1.00	0.00
RÉSEAUX CRIMINELS	2.50	↘0.50
ACTEURS INTÉGRÉS À L' ÉTAT	3.50	0.00
ACTEURS ÉTRANGERS	5.50	0.00
ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	5.00	↗0.50

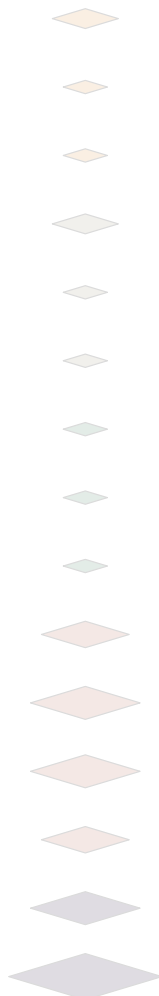
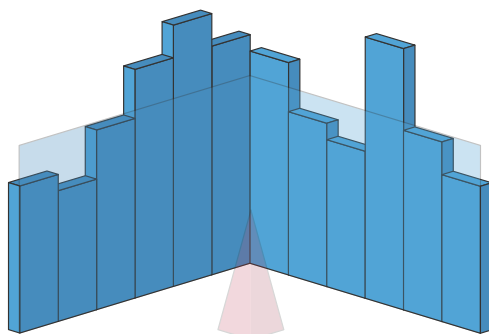


Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis



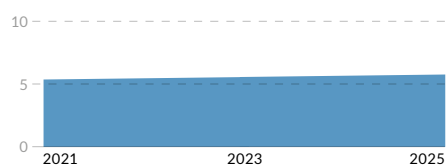
Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

 **MONACO**



 **5.83** $\nearrow 0.20$
SCORE DE RÉSILIENCE

42^e sur 193 pays $\nearrow 8$
28^e sur 44 pays européens -
4^e sur 8 pays d'Europe du Sud -



LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	4.50 $\nearrow 1.00$
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	4.00 $\searrow 0.50$
COOPÉRATION INTERNATIONALE	5.50 0.00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	7.00 $\nearrow 0.50$
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	8.00 0.00
FORCES DE L' ORDRE	7.00 0.00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	6.50 $\nearrow 0.50$
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D' ARGENT	5.00 $\searrow 0.50$
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	4.50 $\nearrow 0.50$
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	8.00 0.00
PRÉVENTION	5.50 $\nearrow 0.50$
ACTEURS NON ÉTATIQUES	4.50 $\nearrow 0.50$



Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis



Funded by the European Union

Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La traite des personnes reste négligeable à Monaco, aucun cas avéré d'exploitation ni aucune victime n'ayant été identifiée. Cependant, l'ouverture de ses frontières avec la France et la proximité de la région des Alpes-Maritimes constituent toujours des sources de vulnérabilité. Le Grand Prix de Monaco chaque année attire un nombre important de touristes et génère une forte demande en matière de travail du sexe, mais aucun rapport n'a établi de lien entre cet événement et des cas de traite des personnes. Bien qu'il n'y ait aucune preuve d'exploitation systématique par le travail, des préoccupations persistent concernant les employés domestiques, les travailleurs du secteur de la construction, les employés du secteur hôtelier et le personnel des yachts.

Le trafic d'êtres humains est pratiquement inexistant à Monaco, la principauté ne jouant qu'un rôle marginal dans les flux migratoires régionaux malgré sa situation géographique entre l'Italie et la France. Il n'existe pratiquement aucun élément indiquant l'existence d'un marché organisé du trafic d'êtres humains à l'intérieur de ses frontières.

Aucun cas de racket d'extorsion et de chantage à la protection n'a été signalé à Monaco au cours de la période considérée.

COMMERCE

Bien que le trafic d'armes ne soit pas un marché criminel important à Monaco, des incidents isolés ont été signalés. Une affaire récente concernait des fonds cachés dans plusieurs institutions financières liées à des trafiquants d'armes opérant depuis la Suisse. Dans l'ensemble, Monaco applique une réglementation stricte en matière de possession d'armes à feu, exigeant des licences délivrées par le gouvernement et des vérifications approfondies des antécédents.

Monaco n'est ni une source ni un point de transit important pour les marchandises contrefaites. La forte présence des forces de sécurité dans la principauté, avec plus de 500 caméras de surveillance et une importante force de police, dissuade généralement ce type d'activités. En outre, les ports de Monaco accueillent principalement des bateaux privés et de plaisance plutôt que des cargos, ce qui rend impossible le commerce à grande échelle de produits de contrefaçon. De même, aucun élément ne permet de conclure à l'existence d'un commerce illicite de biens de consommation soumis à accise à Monaco.

ENVIRONNEMENT

L'urbanisation complète de Monaco l'empêche d'être un pays source, de transit ou de destination pour la criminalité liée à la flore. Il n'existe aucune preuve suggérant l'existence d'un marché illicite pour la criminalité liée à la flore au sein de la principauté. De même, aucun commerce illicite lié à la faune n'a été signalé à Monaco. Le paysage urbain de la principauté en fait un point d'origine, de transit ou de destination peu probable pour ce type de trafic. Monaco ne dispose d'aucune activité minière ni d'extraction de ressources naturelles. Rien n'indique qu'elle joue un rôle dans le commerce illicite de ressources non renouvelables.

DROGUES

Le marché de l'héroïne à Monaco est minime, sans réseau de trafic significatif ni consommation généralisée. Les seules activités recensées concernent des formes isolées de distribution à l'échelle individuelle. La consommation de cocaïne à Monaco serait présente à un niveau faible, bien que les données officielles restent rares. Ce marché limité est probablement approvisionné par des circuits de trafic à petite échelle en provenance de France. L'absence de saisies récentes rendues publiques ou de rapports des forces de l'ordre rend difficile l'évaluation de l'ampleur réelle du marché. Le cannabis est la drogue illicite la plus couramment consommée à Monaco. Bien que le cannabis médical soit autorisé sous forme pharmaceutique, son usage récréatif reste illégal. Le marché semble se composer principalement de ventes individuelles, sans preuve évidente de l'existence de réseaux de distribution organisés. La consommation de drogues de synthèse à Monaco serait limitée et principalement associée à des populations jeunes. Bien que les tendances européennes générales suggèrent une augmentation de la consommation de MDMA, les données spécifiques à Monaco font défaut. Tout commerce existant serait sporadique et localisé, souvent lié aux villes françaises voisines.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

Monaco ne compte aucune organisation criminelle cyberdépendante documentée opérant sur son territoire. Cependant, la principauté a été victime de cyberattaques, visant en particulier les institutions publiques et les services gouvernementaux. Des incidents impliquant des logiciels malveillants et des ransomwares ont été signalés. En réponse à ces menaces croissantes, Monaco a aligné ses politiques de cybersécurité sur les normes de l'UE.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Monaco est de plus en plus exposé à la criminalité financière en raison de l'importance de son secteur financier international, en particulier dans le domaine de la gestion de fortune. Entre 2022 et 2024, Monaco a imposé des sanctions liées à la criminalité financière à de nombreuses entreprises, appliquant des sanctions dans les secteurs financier, immobilier et non financier. Les transactions immobilières représentent un domaine à risque important, les acquisitions frauduleuses de biens immobiliers, la falsification de documents et le détournement d'actifs figurant parmi les plus courants de la criminalité financière. Les cas de fraude en ligne sont également récurrents, souvent sous la forme d'escroqueries à l'investissement, ce qui met en évidence les vulnérabilités dans les dispositifs de protection financière. Monaco est une cible de choix pour le blanchiment d'argent en raison de son orientation internationale en matière de services financiers. Des rapports ont souligné le rôle de la principauté dans le blanchiment des produits de la fraude fiscale commise à l'étranger, dans un contexte où l'évasion fiscale elle-même n'est pas criminalisée en tant que telle à Monaco. De plus, les conflits internes au sein de l'élite politique monégasque ont révélé des pratiques de gestion financière opaques, notamment le recours à des centres financiers offshore.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Il n'existe aucune preuve de l'existence de groupes de type mafieux opérant à Monaco. Les forces de l'ordre n'ont identifié ni présence systémique ni implantation durable de telles organisations à l'intérieur des frontières monégasques, et rien n'indique que des groupes criminels locaux exercent un contrôle sur des territoires ou des industries spécifiques. Cependant, à l'instar d'autres micro-États, Monaco attire des individus liés au crime organisé transnational, en particulier ceux qui se livrent à des opérations financières clandestines. Malgré cela, les preuves de l'existence de réseaux criminels actifs opérant directement dans la principauté restent rares.

Il existe peu d'indications d'une implication directe de l'État dans des activités criminelles à Monaco. Bien que des allégations non vérifiées de fraude et de corruption aient été formulées à l'encontre de certains hauts responsables publics et de leurs proches, celles-ci restent largement spéculatives en raison du manque de transparence dans certaines pratiques financières et d'antécédents de préoccupations liées aux flux financiers illicites. La structure institutionnelle de la principauté garantit un niveau élevé de contrôle, mais l'opacité des pratiques de gestion financière soulève des inquiétudes quant à d'éventuelles vulnérabilités qui pourraient être exploitées par des individus occupant des positions d'influence. Le risque lié à d'éventuelles failles réglementaires, en particulier dans le domaine de la surveillance financière et de la gestion de patrimoine, reste un sujet de vigilance, même si aucune preuve concrète ne suggère une collusion systématique entre les fonctionnaires et les acteurs de la criminalité.

La forte proportion de résidents étrangers et la réputation de Monaco en tant que centre financier contribuent à son attractivité pour les acteurs internationaux opérant dans les secteurs légitimes et illicites. La principauté est depuis longtemps associée à des pratiques bancaires discrètes, qui continuent d'attirer des individus liés au crime organisé et aux régimes autoritaires, et à ceux qui cherchent à échapper à la surveillance financière. Des preuves suggèrent que des individus liés à des réseaux criminels organisés internationaux mènent fréquemment des activités à Monaco. Des sources policières ont mis en évidence des liens entre Monaco et diverses organisations criminelles, notamment la 'Ndrangheta calabraise et la Camorra napolitaine, qui disposeraient de réseaux opérationnels dans le pays. La présence de figures criminelles de premier plan, y compris des individus liés à des oligarques russes ou à des mafias d'Europe de l'Est, souligne le rôle de Monaco en tant que plaque tournante pour le transit et les affaires plutôt que comme base opérationnelle directe. En novembre 2024, la présence d'un membre haut placé des Hells Angels, connu pour des infractions liées à la traite des personnes, à l'extorsion et aux violations de la législation sur les armes, a été signalée à Monaco, ce qui démontre une fois de plus l'attrait du pays pour les criminels internationaux. Cependant, les autorités maintiennent un niveau de vigilance élevé et rien n'indique que ces groupes exercent une influence significative sur les institutions ou les marchés locaux.

Le secteur privé à Monaco, en particulier les institutions financières et les services immobiliers, joue un rôle central dans l'exposition du pays à la criminalité organisée. Bien que les autorités exercent une surveillance stricte sur les transactions financières et les services aux entreprises, les risques liés au blanchiment d'argent et à la fraude restent élevés. Les secteurs à haut risque comprennent les casinos, les prestataires de services aux entreprises, les structures fiduciaires et les actifs virtuels, qui sont tous susceptibles d'être exploités par des acteurs financiers illicites. Le secteur financier monégasque est étroitement lié aux flux financiers internationaux, ce qui rend difficile la distinction entre les acteurs étrangers et nationaux dans les activités financières illicites. Bien qu'il n'existe aucune preuve définitive que les acteurs du secteur privé facilitent activement le crime organisé, le risque potentiel d'abus reste important. Le secteur immobilier, en particulier, présente un profil à haut risque en raison du volume important de transactions impliquant des biens de luxe et des personnes à très hauts revenus. En outre, le récent classement de Monaco sur la « liste grise » pour ses lacunes en matière de transparence bancaire et financière, ainsi que le procès en cours de six dirigeants de banques pour des faits présumés de blanchiment d'argent, suggèrent que des vulnérabilités systémiques persistent dans le secteur financier.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Le crime organisé ne représente pas un défi majeur à Monaco, et rien n'indique une infiltration politique par des groupes criminels. La capacité du gouvernement à organiser des élections transparentes et à maintenir une position ferme contre la criminalité financière et le blanchiment d'argent contribue à renforcer la confiance du public dans les institutions démocratiques. Le pays fonctionne comme une monarchie constitutionnelle, le pouvoir législatif étant partagé entre le prince et un parlement librement élu. Monaco n'a connu aucun conflit interne ou externe au cours des dernières décennies, ce qui contribue à sa stabilité. Le gouvernement a encore renforcé son engagement dans la lutte contre la criminalité financière en mettant en œuvre une stratégie nationale de lutte contre le blanchiment d'argent, dont les objectifs comprennent le renforcement du cadre législatif, l'accroissement des ressources, l'amélioration des mécanismes de contrôle et le développement de la Coopération internationale.

Malgré cette stabilité politique, des inquiétudes persistent quant au respect limité par Monaco des recommandations internationales en matière de lutte contre la corruption. Des cas de corruption impliquant des responsables de haut niveau ont été révélés ces dernières années, soulevant des inquiétudes quant à la transparence. Le pays est mal classé en matière d'accès à l'information publique, car les lois sur la transparence sont restrictives et ne permettent pas au public d'accéder de manière adéquate aux processus décisionnels du gouvernement. Toutefois, ces dernières années, des améliorations ont été constatées en matière d'éthique et de transparence gouvernementales. La pression internationale s'est également renforcée, en particulier en ce qui concerne les lois monégasques sur le secret bancaire, qui ont fait l'objet de réformes progressives en réponse à la pression extérieure.

Monaco a signé plusieurs traités internationaux relatifs à la criminalité organisée, au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Ces engagements incluent des accords sur la saisie d'avoirs, l'extradition et la prévention de la criminalité financière. Le pays a conclu des traités d'extradition avec plusieurs juridictions, dont la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni. Monaco collabore également avec INTERPOL, Europol et Francopol, renforçant ainsi sa participation aux initiatives mondiales en matière de forces de l'ordre. Toutefois, il existe des écarts entre la ratification des traités et leur application, l'interprétation restrictive de la double incrimination conduisant au rejet de nombreuses demandes d'extradition. Néanmoins, Monaco reste engagé dans les forums internationaux et accueille régulièrement des conférences sur les questions criminelles transnationales. Le pays collabore souvent avec les autorités

françaises pour démanteler les groupes criminels organisés transnationaux impliqués dans le blanchiment d'argent, la corruption et le trafic d'armes.

Bien que Monaco affiche un faible taux de criminalité, le gouvernement a adopté plusieurs réformes juridiques afin de s'aligner sur les normes internationales. Au cours de la période considérée, Monaco a modifié ses lois sur la traite des personnes, renforçant la protection des victimes et alourdissant les sanctions à l'encontre des auteurs d'infractions. Le pays a également renforcé ses mesures de lutte contre le blanchiment d'argent, avec une législation récente qui étend les obligations de vigilance et consolide la protection des lanceurs d'alerte. En outre, les lois criminalisant l'entrave à la justice et la corruption ont été renforcées au fil des ans. Monaco a également pris des mesures pour réglementer la criminalité cyberdépendante, en alignant son cadre juridique sur les standards européens.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le système judiciaire monégasque conserve son indépendance malgré des préoccupations ponctuelles liées à des affaires concernant la corruption à haut niveau. La principauté dispose d'un unique établissement pénitentiaire, les détenus condamnés à de longues peines étant transférés vers des établissements français en vertu d'accords régis par le droit français. La population carcérale monégasque est principalement composée de ressortissants étrangers, ce qui reflète la dimension internationale des affaires pénales transitoires. Bien que le système judiciaire garantisse le respect des normes en matière de droits de l'homme, certaines sources relèvent un nombre relativement faible de condamnations et d'ordonnances de confiscation prononcées dans des affaires de criminalité financière. Le gouvernement a créé un département chargé de la gestion des avoirs des saisies, ce qui marque une avancée dans la lutte contre la criminalité financière.

Les forces de l'ordre monégasques sont hautement professionnalisées et bénéficient de capacités de surveillance étendues, notamment grâce à plus de 1 000 caméras de sécurité couvrant la principauté. Une unité spécialisée au sein des forces de police s'occupe des crimes commis à l'encontre des mineurs, y compris l'exploitation en ligne. Bien que Monaco ne dispose pas d'une agence dédiée à la lutte contre le crime organisé, une section de la Division des enquêtes criminelles enquête sur les infractions graves telles que le trafic de drogue et le proxénétisme. Malgré ces capacités, des lacunes subsistent en matière d'expertise dans le domaine de la criminalité cyberdépendante, ce qui pose des défis pour répondre aux menaces numériques en constante évolution.

Bien que la petite taille de Monaco et ses frontières bien surveillées limitent les activités transfrontalières illicites, la principauté reste dépendante des autorités françaises pour le contrôle douanier. Les droits de douane de Monaco sont gérés par la France en vertu d'un accord de longue date, et le pays ne dispose pas d'agence douanière nationale. Néanmoins, Monaco a mis en place des mesures de surveillance robustes pour détecter et prévenir les mouvements transfrontaliers non autorisés.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

L'inscription de Monaco sur la liste grise du Groupe d'action financière en 2024 a marqué un tournant décisif, incitant le gouvernement à renforcer les mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux. La principauté a introduit des sanctions plus sévères, renforcé la surveillance réglementaire et élargi les pouvoirs des autorités de renseignement financier. Cependant, des lacunes subsistent dans le traitement des affaires complexes de blanchiment d'argent, notamment en ce qui concerne le recouvrement d'avoirs et la criminalité financière transfrontalière. Le nombre de condamnations pour blanchiment d'argent reste faible et les autorités chargées des enquêtes n'utilisent pas pleinement les renseignements financiers. Néanmoins, Monaco continue d'améliorer sa conformité aux normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, de renforcer la réglementation sur les cryptomonnaies et de renforcer la coopération avec les organismes de surveillance financière.

Ces dernières années, les réformes réglementaires ont entraîné une augmentation significative des radiations d'entreprises, principalement en raison du durcissement des exigences en matière de propriété effective. Toutefois, les lacunes en matière de transparence et d'évaluation des risques restent un défi, et la réputation de Monaco en tant que centre financier continue de faire l'objet d'une attention particulière.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Monaco offre une protection juridique et une indemnisation aux victimes d'actes criminels, y compris celles qui ont été victimes de violences sexuelles et de traite des personnes. Le gouvernement donne accès à des services de santé mentale et à une assistance juridique, et de récentes modifications

législatives ont renforcé les droits des victimes. Toutefois, l'accessibilité reste un sujet de préoccupation, en particulier en ce qui concerne les services d'aide aux mineurs. Bien qu'il existe une ligne d'assistance téléphonique dédiée aux enfants victimes d'exploitation sexuelle, son efficacité est limitée par le fait qu'elle n'est pas gratuite, ce qui peut restreindre l'accès des personnes vulnérables.

Monaco a mis en place des programmes éducatifs sur l'exploitation des enfants, la corruption et la criminalité financière. Les établissements scolaires dispensent des formations de sensibilisation aux abus sexuels et à la traite, tandis que les professionnels travaillant avec des enfants reçoivent une formation spécialisée. Le gouvernement a également émis des lignes directrices à l'intention des institutions financières afin de prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Des initiatives de sensibilisation à la cybersécurité ont été lancées dans le but de réduire le risque de cyberattaques et d'usurpation d'identité. En outre, la stratégie de prévention de la criminalité financière de Monaco comprend des mesures visant à renforcer la coopération entre les organismes de réglementation et les partenaires internationaux.

La société civile à Monaco est relativement limitée en raison de la faible population et de la forte dépendance vis-à-vis des institutions publiques. Bien que le gouvernement autorise la création d'ONG, la plupart des organisations ont des difficultés à maintenir leur financement et leur capacité opérationnelle. Les ONG internationales, en particulier celles originaires de France, ont joué un rôle dans la lutte contre des problèmes tels que la corruption et la criminalité financière. L'environnement médiatique est généralement ouvert, même si la couverture médiatique tend à favoriser les positions du gouvernement. Les dispositions pénales relatives à la diffamation envers la famille régnante restent en vigueur, mais elles sont rarement appliquées. Les organisations de la société civile fournissent des services d'aide aux victimes de la criminalité, notamment une assistance juridique et un soutien psychologique. Cependant, il n'existe pas de secteur ONG dédié exclusivement aux questions liées au crime organisé à Monaco.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.